OU Tarn PE n°108

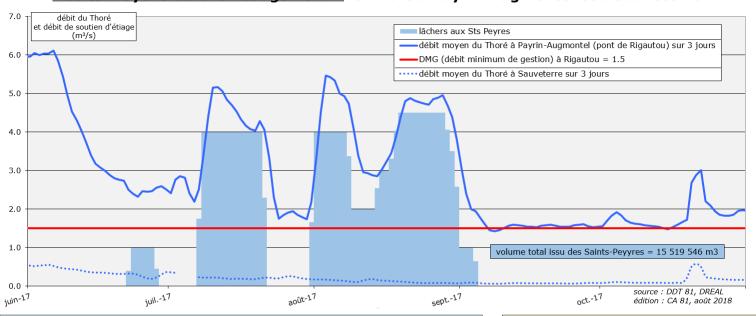
Organisme Unique du sous-bassin Tarn

Bilan de la campagne des prélèvements pour l'irrigation en 2017



Périmètre élémentaire : Thoré amont

Débits moyens durant l'étiage 2017 : le Thoré à Payrin-Augmontel et à Sauveterre



Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal suivant entre les préleveurs irrigants sur ce périmètre :

cours d'eau et nappes connectées

 0.13 hm^3

nappes déconnectées

pas d'usage

plans d'eau

0,03 hm³

pour la période d'étiage allant du 1er juin au 31 octobre¹.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consulté dans leur ensemble.

Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

Un point sur les prelevements en periode d'étiage	
	bilan 2017
En cours d'eau et	4 préleveurs irrigants potentiels 44 ha potentiellement irrigués 103 m³/h (débit cumulé des pompes)

nappes connectees

125 000 m³ autorisés 71 773 m³ prélevés déclarés à l'O.U. Tarn

En nappes déconnectées pas de prélèvement recensé

Plans d'eau : 2 plans d'eau à usage d'irrigation agricole sont recensés sur ce périmètre élémentaire, pour un volume autorisé total de 0,03 hm³.

A noter : la somme des demandes individuelles dépasse le volume autorisé. Par conséquent, l'OU Tarn alloue un volume à chaque préleveur-irrigant selon un calcul qui tient compte du maximum prélevé par chacun durant les 3 dernières années.

Les faits marquants

Ce périmètre élémentaire correspond aux bassins versants :

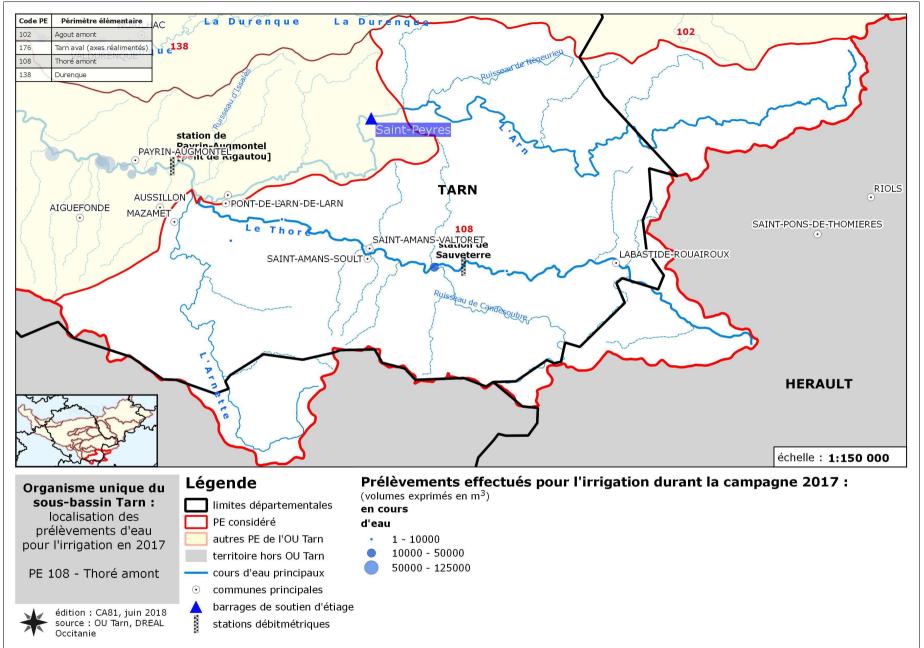
- du Thoré en amont de la confluence entre l'Arn et le Thoré ;
- de l'Arnette
- de l'Arn en amont du barrage des Saints-Peyres

afin de considérer tout le territoire du Thoré non influencé par le barrage des Saints-Peyres.

Les informations relatives au débit à Payrin et aux lâchers depuis les Saints-Peyres, dans le graphique ci-dessus, sont par conséquent données à titre indicatif. La courbe du débit à Sauveterre se rapproche plus de la réalité du périmètre considéré.

Aucun fait marquant n'a été relevé lors de la campagne 2017 sur ce périmètre élémentaire.

Un volume de réserve de 5 000 m³ a aussi été acté sur ce périmètre, permettant d'intégrer en cours de campagne d'éventuels nouveaux irrigants et demandes tardives en cours d'eau et nappes connectées.



outarn@tarn.chambagri.fr 81003 ALBI Cedex 5 63 48 83 09 Organisme Unique du sous-bassin Tarn 96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI C Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09 https://tarn.chambre-agriculture.fr

